



EURE ET LOIR Pour l'autorité compétente par délégation



Sous-direction Santé
Groupement Santé, Sécurité, Qualité de Vie en Service
Service Hygiène, Sécurité, Qualité de Vie en Service

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-282800366-20240112-2024_HS_122-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/01/2024

Publication : 16/01/2024

Chartres, le vendredi 12 janvier 2024

**Le président du conseil d'administration du
service départemental d'incendie et de
secours**

Réf. : 2024 – HS – 122

Arrêté annuel d'habilitation à la maintenance des ARI et masques filtrants

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la quatrième partie du code du travail et notamment le livre III ;

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté du 19 mars 1993 fixant la liste des équipements de protection individuelle qui doivent faire l'objet des vérifications générales périodiques prévues au code du travail ;

Vu les formations suivies ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps ;

ARRÊTE

Article 1 - Au titre de l'année 2024, dans le cadre de la maintenance des appareils respiratoires isolants non destinés à la protection chimique du SDIS 28, la liste des personnels autorisés à contrôler et à maintenir leur état de conservation et leur bon fonctionnement, y compris des kits CCF, est arrêtée comme suit :

- Cédric GERAY
- Didier LESBATS

Article 2 - Au titre de l'année 2024, dans le cadre de la maintenance des masques filtrants (niveaux 2 et 3) du SDIS 28, la liste des personnels autorisés à contrôler et à maintenir leur état de conservation et leur bon fonctionnement est arrêtée comme suit :

- Cédric GERAY
- Didier LESBATS

Article 3 - Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir.